

# CERTOSAN

**Certosan est un produit de protection, constitué de composants biologiques olfactifs, contre les dégâts d'abrutissement, de rongement et de sectionnement dus au gibier, applicable toute l'année**

## Utilisation

Ce répulsif peut être appliqué en toutes saisons dans les domaines d'utilisations suivant:

**Forêt :** Contre les dégâts d'abrutissement occasionnés au printemps, en été et en hiver par les chevreuils et le cerf, en milieu naturel, sur les feuillus et les conifères.

**Plantation d'ornement et Arboriculture fruitière:** Contre les dégâts d'abrutissement occasionnés, en toute saison, par le gibier sur les ligneux d'ornement dans les espaces verts. Contre les dégâts de rongements et les sectionnements occasionnés, en toute saison, par les lièvres et les lapins de garenne sur les ligneux d'ornement dans les espaces verts.

Contre les dégâts d'abrutissement occasionnés, en toute saison, par le gibier en arboriculture fruitière. Contre les dégâts de rongements et les sectionnements occasionnés, en toute saison, par les lièvres et les lapins de garenne en arboriculture fruitière.

Efficacité : une seule application à l'automne suffit jusqu'au départ de la végétation au printemps. En cours de végétation, en cas de forte croissance des nouvelles pousses, il peut être judicieux d'effectuer un second traitement.

## Méthodes d'Application

**APPLICATION :** Lors de l'application par pulvérisation il faut veiller à ce que le mélange ne forme pas de grumeaux. Bien mélanger avant le remplissage du pulvérisateur (généralement pulvérisateur à dos), puis maintenir une agitation constante sans fouette le mélange pour éviter la formation de mousse.

Utiliser le mélange dans les 24 à 48 heures maximum après sa préparation. L'efficacité répulsive du produit n'est pas altérée au delà de ce délai, mais une forte odeur désagréable risque de se développer. Par des températures supérieures à 18°C, éviter de préparer plus de produit que nécessaire pour la journée.

### Méthode par pulvérisation :

**Avec pulvérisateur à dos (cas standard) :** Avec cette méthode, 1,0 kg de Certosan sont incorporés à 10 litres d'eau sous agitation continue. Lors du remplissage de la cuve, utiliser un entonnoir à tamis. Lors de la protection individuelle des plants, seule la pousse terminale est traitée avec environ 5 ml de bouillie. L'application s'effectue avec un pulvérisateur à pression maintenue. Consommation : environ 5 L de bouillie / 1.000 plants. Ceci correspond à une consommation de 500 g / 1.000 plants de Certosan. Cette technique est adaptée pour un traitement des plants en jauge ou en planche, beaucoup plus économique en produit.

**Avec un pulvérisateur agricole ou forestier porté :** Lors de traitements de surfaces en plein, au moyen d'un pulvérisateur porté, une consommation de 400 L/ha (400 mL/ 10 m<sup>2</sup>) est nécessaire. Préparer une solution mère de Certosan avec un peu d'eau dans un récipient séparé puis seulement ensuite le diluer dans la cuve. En cas de mélange direct dans la cuve, nous vous conseillons l'emploi d'un produit empêchant la formation de mousse. Consommation : La dose maximale d'utilisation est de 20 kg/ha (2 g/10 m<sup>2</sup>) de Certosan. L'expérience a montré qu'une bonne efficacité avait été obtenue dans des régénérations naturelles de hêtres avec une dose d'environ 7 kg/ha (0,7 g/10 m<sup>2</sup>).

### Méthode par atomisation :

Pour une application par atomisation, 1,0 kg de Certosan est mélangé sous agitation continue dans 10 litres d'eau. L'application s'effectue à l'aide d'un atomiseur porté et motorisé. Un traitement ciblé de la pousse terminale avec l'atomiseur n'est pas possible ; du fait de la large diffusion du brouillard plusieurs plantes sont traitées simultanément.



### COMPOSITION

Farine de sang 998 g/kg  
(CAS 90989-74-5)  
Numéro d'autorisation : 9905P/B  
(Détenteur FLUGEL GMBH –  
Allemagne)

### CIBLE

Cervidés, lapins, lièvres.

### USAGES AUTORISÉS

Professionnel

### LIEUX D'UTILISATION

Fôrets, plantations d'ornement,  
arboriculture fruitière

### RÉFÉRENCE(S)

RE-ORE-05033 – sachet de 1kg

# CERTOSAN

La quantité consommée par atomisation est d'environ 200 L/ha (200 mL/ 10 m<sup>2</sup>).

Consommation : minimum 7 kg/ha (0,7 g/10 m<sup>2</sup>), maximum 20 kg/ha (2 g/10 m<sup>2</sup>) de Certosan.

Cette technique est adaptée pour un traitement des plants en jauge ou en planche, beaucoup plus économe en produit.

## Méthode par badigeonnage :

La préparation badigeonnable, par expl. 1,0 kg de Certosan incorporé dans 10 litres d'eau (100 g/L), peut également être appliquée selon les méthodes déjà bien connues avec le matériel habituel, brosses double ou pinceau, sur les plantes à protéger.

Consommation : environ 5 L de bouillie / 1.000 plants pour un traitement des pousses terminales. La quantité minimale préconisée de Certosan est de 500 g / 1.000 plants (Cette quantité nécessaire est, le cas échéant, à adapter en fonction de la proportion du mélange Certosan/eau).

Pour des raisons pratiques, un mélange dans les proportions de 1,0 kg de Certosan / 4 L d'eau peut être réalisé. La solution sera plus visqueuse et restera mieux collée sur le pinceau ou la brosse.

## Méthode par trempage :

La partie feuillue des plants à traiter est à plonger jusqu'au collet dans la bouillie. Placer les plants traités en jauge le temps nécessaire pour que le produit sèche. Protéger les racines du dessèchement.

Consommation : environ 750 g de Certosan / 1.000 plants (50% de consommation supplémentaire du fait des pertes liées à cette technique).

Trempage limité aux bourgeons terminaux :

Pour l'épicéa 2/3 environ 15 L de bouillie (1 kg Certosan dans 10 L d'eau, 100 g/L) pour les feuillus environ 8 à 10 L de bouillie (0,75 kg Certosan dans 10 L d'eau, 75 g/L). La quantité consommée peut varier selon les essences traitées et la masse foliaire. Il convient d'adapter la concentration en conséquence.

## Méthode par saupoudrage de produit sec :

Certosan peut être appliqué à sec par épandage ou par poudrage sur des plantes mouillées ou humidifiées par le brouillard ou la bruine.

PÉRIODES D'EMPLOI : Utilisable en toutes saisons.

DOSES D'EMPLOI : La dose d'emploi maximale de Certosan est de 20 kg/ha (2 g/ 10 m<sup>2</sup>).

PERSISTANCE D'ACTION : Le dépôt rougeâtre présent sur les parties traitées des plantes s'estompe au fil du temps, mais continue d'agir. Selon l'expérience acquise, le produit offre une durée de protection de 6 à 8 semaines pour des traitements réalisés au printemps ou en été et de 4 à 6 mois en hiver.

CONDITIONS CLIMATIQUES : Certosan sèche rapidement, si bien qu'en cas de pluie survenant après le traitement le produit n'est pas lessivé. Ne pas appliquer en période de gel.

SÉLECTIVITÉ : Toutes les essences d'arbres supportent bien le Certosan, comme par exemple :

Douglas (*Pseudotsuga*), if (*Taxus*), épicéa (*Picea*), pin (*Pinus*), mélèze (*Larix*), sapin (*Abies*), érable (*Acer*), hêtre (*Fagus*), chêne (*Quercus*), frêne (*Fraxinus*), marronnier (*Aesculus*), tilleul (*Tilia*), orme (*Ulmus*), merisier (*Prunus avium*).

REMARQUE SPÉCIALE : Un important déséquilibre sylvo-cynégétique, comme par exemple en cas d'une forte pression de gibier associée simultanément à un manque de gagnage du point de vue quantitatif et qualitatif, peut conduire à une baisse de l'efficacité du Certosan, comme ce serait le cas pour tout autre répulsif.

ARMOSA SA/NV

1, rue des Tuiliers  
B-4480 Hermalle-sous-Huy

T. +32(0)85 519 519 F. +32(0)85 519 510  
M. info-be@armosa.eu W. www.armosa.eu

